



# PROCEDURES LOCALES

## CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL ILE DE FRANCE ET GRAND EST JUNIOR

**Multiclasse**

***Du 25 au 30/07/2016***  
**Sézanne**

Edition du 23/07/2016

Référence du règlement des compétitions FFVV : NP 4.1 - Edition 2016

CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL ILE DE FRANCE ET GRAND EST JUNIOR



## TABLE DES MATIERES

1.	DESCRIPTION DE LA COMPETITION .....	3
2.	GENERALITES .....	4
3.	PROCEDURES AU SOL .....	6
4.	PROCEDURES EN VOL .....	8
5.	DEROULEMENT DES EPREUVES .....	9
6.	DIVERGENCES PAR RAPPORT AU REGLEMENT FEDERAL NP4.1 EN VIGUEUR.....	10
7.	ANNEXES.....	10

# **1.Description de la compétition**

## **1.1. Nom et lieu de la compétition**

- Nom de la compétition :  
CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL ILE DE FRANCE ET GRAND EST JUNIOR 2016
- Lieu : Aérodrome de Sézanne Saint Rémy LAT:48 42 34 N LONG : 003 45 46 E
- Association organisatrice : Aéroclub des Goélands
- Altitude de référence de l'aérodrome : 107 mètres AMSL  
(sera utilisé pour la référence des altitudes)
- Cette compétition est sélective (ie ne diverge pas par rapport à la NP4.1)

## **1.2. Calendrier de la compétition**

- Date limite d'inscription : 22/07/2016
- Entraînement (non officiel) : 23 et 24 juillet 2016
- Période d'inscription : du 1<sup>er</sup> mars au 22 juillet 2016
- Premier briefing : le 24 juillet 2016 à 10h00
- Période de compétition : du 25 au 30 juillet 2016
- Remise des prix : 30 juillet 2016 à 20h00

## **1.3. Noms et fonctions des organisateurs et officiels**

### *Postes obligatoires :*

- Directeur de la Compétition : Nicolas MOULS
- Représentant fédéral ou régional : Jean-Denis VIRIOT, Pierre PRUD'HOMME
- Choix des épreuves : Nicolas MOULS, Jean-Denis VIRIOT, Pierre PRUD'HOMME
- Scoring : Nicolas MOULS, Pierre PRUD'HOMME
- Secrétariat : Stefano PEROCCO DI MEDUNA

### *Postes recommandés :*

- Président du Comité d'Organisation : Stefano PEROCCO DI MEDUNA
- Sécurité des vols : Nicolas MOULS
- Météorologie : Nicolas MOULS, Jean-Denis VIRIOT, Pierre PRUD'HOMME
- Contrôle Technique : Jean-denis VIRIOT
- Remorquage : Jean-Denis VIRIOT, Pierre PRUD'HOMME
- Webmaster : Nicolas MOULS
- Responsable presse : Stefano PEROCCO DI MEDUNA

## **1.4. Adresses pour correspondance et inscription**

- Tel : Club : 09 82 12 63 82, Stefano : 06 10 21 91 10, Nicolas : 06 07 52 24 23
- E-mail : [aeroclub.lesgoelands@laposte.net](mailto:aeroclub.lesgoelands@laposte.net)
- Site web : [goelands-sezanne.net](http://goelands-sezanne.net)
- Adresse postale : 26 rue des Hanots, 93100 MONTREUIL

## **2. Généralités**

### **2.1. Montant des droits d'inscription et remorqués**

Les frais d'inscription pour chaque planeur s'élèvent à 60 €. Ils couvrent toutes les opérations exceptés les décollages.

Le prix d'un remorqué standard (500m AGL) est de 40 € (NB les compétiteurs juniors bénéficient d'une aide fédérale de 20 € par jour pour le remorqué).  
Le prix d'une treuillée est de 10 €. (NB les compétiteurs juniors bénéficient d'une aide fédérale de 10 € par jour pour la treuillée).

Les dépannages air seront facturés sur la base de 3,67 € la minute.

Le montant de la caution de réclamation est fixé à 150 €.

### **2.2. Classes et types de planeurs admis**

*S'agissant d'une compétition Multi-classe, les planeurs admis sont ceux figurant dans l'annexe C du règlement des compétitions FFVV - NP4.1.*

- *la masse maximale au décollage est fixée à 750 kg*
- *les handicaps appliqués sont ceux figurant à l'annexe C du règlement des compétitions FFVV*

*Le classement sera établi pour les juniors (moins de 25 ans). Les autres compétiteurs seront classés hors-concours officiel.*

Nombre maximal de planeurs admis sur la plate-forme : 25

### **2.3. Logiciel d'analyse et de scoring utilisé**

Le logiciel SeeYou (version 7 ou supérieure) sera utilisé comme logiciel d'analyse des vols et de calcul des points.

Le script de scoring FFVV version 2016-1.00 sera appliqué.

### **2.4. Equipements supplémentaires requis**

- *Les concurrents fourniront les câbles de connexion et d'alimentation nécessaires au déchargement des enregistreurs, en dehors de ceux utilisant des ports USB ou des cartes SD.*

### **2.5. Site Internet**

Le site Internet du Championnat est : [goelands-sezanne.net](http://goelands-sezanne.net)

Les résultats des épreuves seront disponibles sur le site [www.soaringspot.com](http://www.soaringspot.com)

### **2.6. Base de points de virages**

- Lien Internet vers les fichiers de référence : [www.soaringspot.com](http://www.soaringspot.com)

## 2.7. Définition de l'espace aérien sportif du championnat

- Lien Internet vers le fichier Open Air de référence : [www.soaringspot.com](http://www.soaringspot.com)
- Zones interdites ou pouvant changer de statut :  
*Liste précisée au briefing et sur la feuille d'épreuve*

## 2.8. Emplacement du panneau d'affichage officiel

Le panneau d'affichage officiel est situé *dans la salle de briefing*

## **3.Procédures au sol**

### **3.1. Présentation de l'aérodrome**

*Parking voiture : A l'Ouest du hangar planeurs*

*Parking remorques : Au nord du taxiway, à l'Est du hangar planeurs*

*Camping : demander l'accord préalable aux organisateurs.*

*Sanitaires : club house équipé de toilettes et de trois douches.*

*Chemin d'accès, vitesse limitée à 20 km/h.*

*Salle de briefing : dans le club house.*

*Eau : l'eau du site n'est pas potable. De l'eau potable est disponible dans une bonbonne.*

*Connexion Internet limitée sur le site, une utilisation raisonnable est demandée.*

*Les concurrents disposant d'un accès Internet via le réseau 3G / 4G l'utiliseront de préférence.*

### **3.2. Consignes de mise en piste et passage au point de pesée**

*Lors de la mise en piste, la circulation entre le parking remorques et les seuils de pistes 06R et 24L se fera en empruntant le taxiway.*

### **3.3. Procédure de pesée**

*Les organisateurs se réservent le droit de procéder à la pesée de planeurs lors de la mise en piste.*

### **3.4. Procédure de déballastage en piste**

*Sans objet, le ballastage n'est pas autorisé.*

### **3.5. Grille de décollage**

Le type de grille retenu pour la compétition est : « Placement libre » (cf. NP4.1 §11.1).

Les planeurs seront disposés par ligne de deux, sur la demi-largeur de la piste 06R-24L coté Sud.

Les planeurs décollant au remorqué seront placés devant.

L'atterrissage des planeurs n'ayant pas accroché se fera sur la piste avion 06L-24R avec dégagement sur le taxiway.

Heure limite pour retirer les véhicules de la grille : 30 minutes avant le premier décollage

*Schéma de la grille en annexe.*

### **3.6. PC vache, informations à communiquer en cas de vache, remise des enregistreurs au retour de vache**

Le PC Vache se situe *au club house.*

N° de téléphone : Laurent Picard : 06 22 39 36 31

(en secours => Club : 09 82 12 63 82, Stefano : 06 10 21 91 10, Nicolas : 06 07 52 24 23)

En cas de vache, le pilote doit :

- informer le PC Vache par téléphone et donner les informations nécessaires au dépannage.
- ou
- informer le PC Vache par SMS au numéro suivant 06 22 39 36 31 avec le formatage suivant :  
[PILOTE] [N° de Concours] [Nombre de points tournés] [Latitude] [Longitude]

Dans tous les cas, les équipiers doivent, avant de partir en dépannage, en informer le PC Vache et vérifier que les coordonnées de la vache leur ont été bien transmises.

Le fichier IGC sera remis dès que possible au retour de dépannage et, en dernier délai, avant 9h le lendemain matin.

**CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL ILE DE FRANCE ET GRAND EST JUNIOR**

### 3.7. Dépouillement des enregistreurs

Les données de l'enregistreur principal doivent être remises à l'organisation dans un délai de 45 min après l'atterrissage, sous la forme :

- soit du fichier IGC issu de l'enregistreur principal, sur un support de stockage de type clé USB ou carte mémoire (SD Card).
- soit de l'enregistreur principal lui-même, à condition qu'il soit accompagné des moyens de dépouillement nécessaires (câbles d'alimentation et de liaison PC).

### 3.8. Possibilités de dépannage air

Les dépannages air sont autorisés et assurés par l'organisation à condition que le planeur soit posé sur un terrain qui permette un remorquage en toute sécurité et avant l'heure limite légale (heure légale du coucher du soleil + 30 min).

L'organisation des dépannages air est de la responsabilité du Directeur de la Compétition, qui décidera notamment de l'ordre dans lesquels ils seront effectués et de leur éventuelle délégation à un autre aéroclub.

## **4.Procédures en vol**

### **4.1. Fréquences radio**

Les transmissions radios ne doivent être faites que sur les fréquences autorisées par les organisateurs.

- Fréquence aérodrome : 123.500 MHz.
  - au décollage : tous les concurrents devront être sur cette fréquence,
  - à l'arrivée : aussitôt après l'annonce au km 10
- Fréquence compétition : 130.200 MHz
- Fréquence détresse : 121.500 MHz

L'utilisation d'autres fréquences n'est pas autorisée sauf (après annonce sur 130.200)

- en cas d'atterrissage sur un aérodrome extérieur
- à proximité de l'axe de Vatry où l'écoute de la fréquence 129.400 est recommandée

Sauf pour raison de sécurité, aucune annonce n'est faite par le pilote du planeur ni au décollage ni au largage. Les essais radio doivent être réalisés avant le premier décollage.

### **4.2. Décollage**

Les décollages se font exclusivement sur la piste planeurs 06R-24L.

Les remorqueurs atterrissent avec leur câble de remorquage.

### **4.3. Procédure en cas d'atterrissage pendant les remorquages**

La demi-largeur Nord de la piste 06R-24L sera réservée aux remorqueurs, et à l'atterrissage des planeurs n'ayant pas accroché.

Le planeur en tour de piste s'annonce sur la fréquence 123.500, afin d'assurer la sécurité avec les autres aéronefs en approche.

Après l'atterrissage, le planeur reste en bordure Nord de la piste planeurs 06R-24L.

Il reviendra se placer en fond de grille s'il souhaite décoller à nouveau.

Aucune traversée de la piste ne sera entreprise sans l'accord de l'organisation. La fréquence radio sera veillée pendant toute la durée de la manœuvre.

### **4.4. Information d'arrivée**

Le pilote annonce son arrivée sur la fréquence de la compétition 130.200 lorsqu'il est à 10 km de l'arrivée, en utilisant la phrase suivante : « [n° de concours] 10 km »

L'organisateur collationne le numéro de concours

Le concurrent passe sur la fréquence 123.500 sans autre message avant le début de vent arrière.

### **4.5. Intégration en circuit de piste et atterrissage**

L'intégration en vent arrière pour la piste en service est la procédure normale.

Les passages ne sont pas autorisés.

Les schémas relatifs aux procédures d'atterrissage figurent en annexe (carte VAC)

Après l'atterrissage, le planeur est dégagé de la piste sur le taxiway.

Le retour au parking se fait par les taxiways.

## **5. Déroulement des épreuves**

### **5.1. Dispositions locales relatives au contrôle du trafic aérien (le cas échéant)**

Les zones interdites aux concurrents seront citées lors du briefing quotidien et notées sur la fiche d'épreuve.

### **5.2. Zone des épreuves**

L'espace aérien environnant Sézanne comprend de nombreux espaces de classe A et D qui seront interdits pour tout le championnat. Les axes des épreuves éviteront le volume situé sous la TMA Paris 5 (FL45) au Nord-Ouest. Ils pourront passer sous la TMA Paris 7 (FL65), la TMA Paris 9 (FL85), et la TMA Saint-Dizier 3 (FL55).

### **5.3. Types de porte de départ et arrivée retenus**

#### **Départ :**

- Ligne de 10 km de largeur (rayon 5 km) centrée sur le point de départ

#### **Arrivée :**

- Cercle de rayon 4 km centré sur le point d'arrivée, avec altitude minimale de 500 m QNH.

### **5.4. Liste des points de départ retenus par classe**

*Sans objet (épreuve multiclasse).*

### **5.5. Liste des points de report**

*Voir fichier de points.*

### **5.6. Ouverture de la porte de départ**

Ces messages sont émis sur la fréquence de la compétition : 130.200.

- L'organisation annonce le dernier décollage comme suit :  
« *la porte sera ouverte dans 20 min, à h heures m minutes.* »
- L'organisation annonce 10 minutes avant l'ouverture de la porte :  
« *la porte sera ouverte dans 10 min, à h heures m minutes.* »
- L'organisation annonce 5 minutes avant l'ouverture de la porte :  
« *la porte sera ouverte dans 5 min, à h heures m minutes.* »
- L'organisation annonce à l'ouverture de la porte :  
« *la porte est ouverte maintenant.* »
- Si l'ouverture de la ligne est retardée par le Directeur de Compétition :  
« *la porte est retardée de [m] minutes.* »
- Si l'épreuve est annulée :  
« *l'épreuve est annulée.* »

## 5.7. Pénalité altitude d'arrivée

La pénalité pour passage de la porte d'arrivée sous l'altitude minimale est de type « Temps ».  
La pénalité est de 5 secondes par mètre en dessous de l'altitude minimale.

## ***6.Divergences par rapport au règlement fédéral NP4.1 en vigueur***

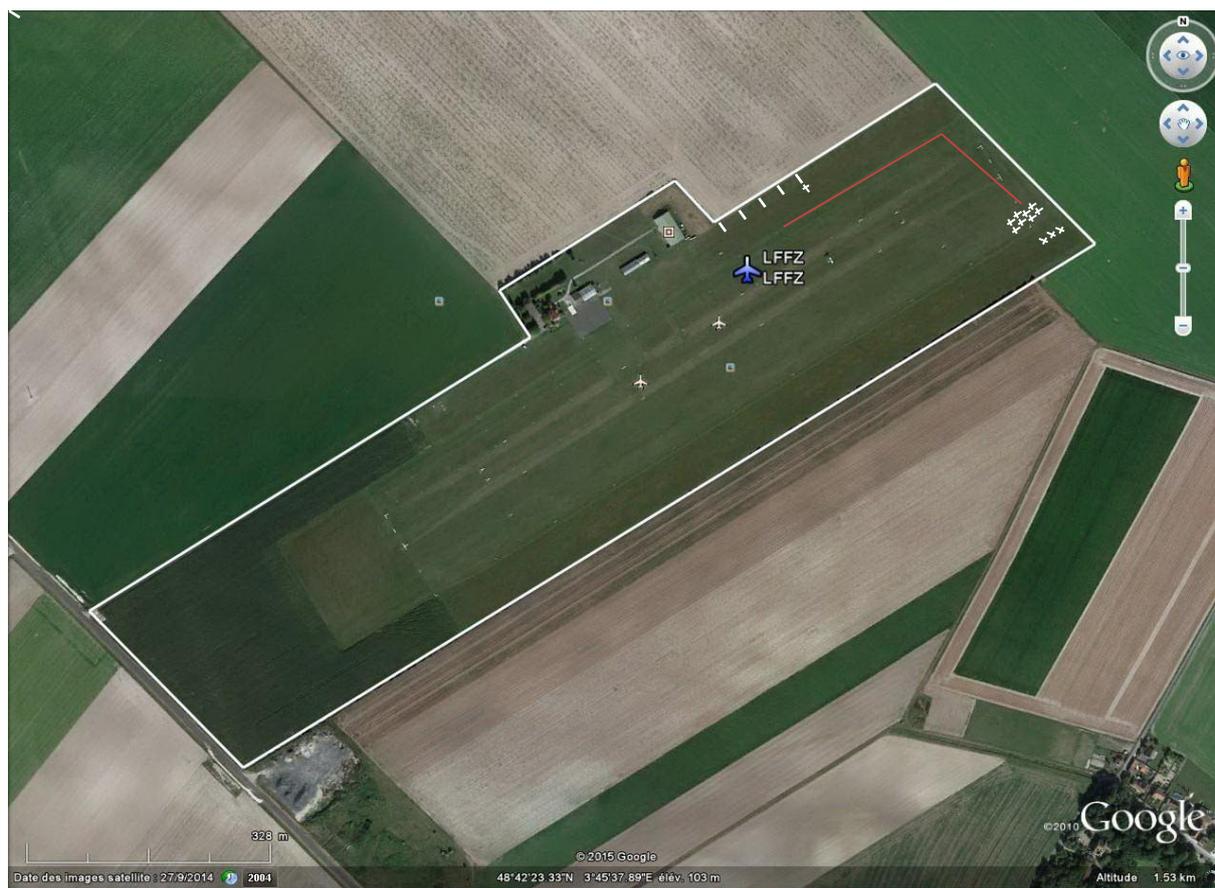
Sans objet

## ***7. Annexes***

- Annexe 1 : Carte VAC
- Annexe 2 : Mise en piste



Annexe 2 : Mise en piste



**CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL ILE DE FRANCE ET GRAND EST JUNIOR**